



## POSITION PAPER

### France et Italie, deux partenaires naturels

**Une relation commerciale historique qui nécessite un rééquilibrage des investissements et une intégration industrielle plus poussée, deux conditions essentielles pouvant favoriser la relance de l'Europe.**

Souvent au centre du débat politique national des deux pays, les relations entre l'Italie et la France s'inscrivent aujourd'hui dans un cadre particulièrement complexe, tant au niveau national et bilatéral qu'au niveau du système plus vaste des dynamiques européennes et internationales.

D'un point de vue communautaire, la France et l'Italie sont des acteurs incontournables pour la croissance et la compétitivité de l'UE : elles représentent aujourd'hui environ 26% du PIB communautaire, 22,4% des effectifs employés et 23,2% des investissements en R&D. Ensemble, elles ont un poids agrégé important, même lorsque l'on considère les aspects tels que la consommation, le nombre d'entreprises ou la formation brute de capital fixe.

Au niveau bilatéral, la valeur des échanges totaux de biens entre les deux pays a été de 85 milliards d'euros en 2018, en hausse pour la cinquième année consécutive. La balance commerciale est structurellement en faveur de l'Italie et le poids de l'Italie parmi les partenaires commerciaux de la France a recommencé à augmenter au cours des cinq dernières années.

À la complémentarité commerciale s'ajoute un degré élevé d'intégration en matière de chaînes de valeur, avec des filières de production françaises qui se sont développées, notamment dans l'industrie manufacturière, et qui sont aujourd'hui parmi les pierres angulaires de ce que l'on appelle l'*« Usine Europe »* (les deux pays représentent, ensemble, environ un cinquième du commerce de l'UE dans les chaînes de valeur mondiales ou régionales).

Les domaines dans lesquels les deux pays peuvent en revanche agir pour renforcer leur relation bilatérale, avec des avantages pour l'ensemble du système communautaire et pour le processus de construction de l'UE, sont les investissements, aujourd'hui largement déséquilibrés, l'intégration et la coopération industrielle. La valorisation du capital humain - apport de nouvelles compétences et soutien à la recherche – peut également constituer un domaine d'action commun primordial.

#### Les relations entre l'Italie et la France s'inscrivent aujourd'hui dans un cadre particulièrement complexe

1. Souvent au centre du débat politique national des deux pays, les relations entre l'Italie et la France s'inscrivent aujourd'hui dans un cadre particulièrement complexe, tant au niveau national et bilatéral qu'au niveau du système plus vaste des dynamiques européennes et internationales. Aussi, la relation entre les deux pays doit être analysée selon une double perspective : **bilatérale et multilatérale**.

2. Sur le plan bilatéral, les événements récents renvoient l'image d'une **relation italo-française de plus en plus controversée et**

**difficile**, comme en témoignent certains épisodes récents. Les deux pays sont avant tout unis sur le plan politique par la prédominance de forces appelées « populistes », un *unicum* qui les caractérisent - et en quelque sorte les isolent – par rapport aux autres grands pays fondateurs, où les forces « anti-système » n'ont pas rencontré autant de succès lors des dernières élections européennes.<sup>1</sup>

3. Ce n'est qu'en apparence que ce point commun peut représenter un élément positif pour les relations entre les deux pays. Les tensions entre l'Italie et la France ont atteint leur plus haut niveau lorsque, au début de l'année 2019, le vice-premier ministre italien a rencontré des représentants du mouvement de

<sup>1</sup> 23 - 26 mai 2019.

protestation française appelé « gilets jaunes », radicalement opposé au gouvernement français actuel. À cela s'ajoutent les conflits récurrents dans la gestion des flux migratoires, avec des tensions à la frontière entre les deux pays.

4. Des éléments de friction plus structurels et moins occasionnels sont en revanche liées aux **domaines économique et industriel, aux tentations protectionnistes et à la réglementation en matière de concurrence et des aides de l'Etat dans les deux pays**. Par ordre chronologique, le dernier cas s'est traduit par l'échec de la fusion entre FCA et Renault, avec le retrait, de la part de celle qui est en réalité une holding hollandaise, mais fortement enracinée dans le tissu social, économique et industriel italien, de l'offre d'intégration de 33 milliards d'euros qui aurait abouti à la création du troisième groupe automobile mondial.

5. Précédemment, toujours en 2019, le gouvernement français avait expressément demandé à la Commission européenne de bloquer l'acquisition des Chantiers de l'Atlantique de la part de Fincantieri, même si l'accord signé le 2 février 2018 avait donné le feu vert à l'opération qui aurait dû créer un leader européen dans la construction navale civile et militaire, destiné à devenir l'un des principaux opérateurs à l'échelle mondiale et le premier opérateur au monde dans le secteur des navires de croisière.

6. Sur le plan multilatéral, les relations italo-françaises sont affectées par la **remise en cause, à l'échelle internationale, non seulement de ce que l'on appelle l'« ordre libéral », mais aussi de l'approche multilatérale elle-même**, sur lesquels repose la construction de l'Union européenne et du cadre de l'OMC.

7. Tout au long de l'année 2018 et au-delà, la guerre commerciale lancée par les États-Unis vis-à-vis de la Chine a eu des effets déstabilisants sur l'économie mondiale et sur les secteurs industriels des pays les plus exposés. L'administration américaine a en outre menacé d'adopter la même approche avec l'UE : en avril dernier, les États-Unis ont en effet envisagé d'appliquer des tarifs sur une liste de produits européens - y compris les produits de l'aérospatiale, manufacturiers et du secteur agroalimentaire - pour une valeur atteignant près de 10 milliards d'euros.

8. Au niveau communautaire, la tendance qui, au fil des ans, a permis l'élargissement de l'Union européenne à 28 états membres et la systématisation de plus en plus de domaines et de fonctions, risque aujourd'hui de s'interrompre, voire de s'inverser. Le « Brexit » fait office de fracture entre un avant et un après,

où la remise en cause de l'adhésion à l'Union européenne non seulement n'est plus un tabou, mais apparaît souvent comme un facteur de succès et de consensus auprès de l'opinion publique.

9. Et ce, malgré le fait que l'UE soit aujourd'hui le leader mondial dans les principaux secteurs économiques à forte valeur ajoutée, hautement technologiques et dans les activités de recherche et de développement, qu'elle attire des investissements et des talents et demeure un point de référence lorsque l'on parle de droits de l'homme, de développement durable, culturel et social.

10. C'est dans ce contexte complexe que s'insèrent les travaux de la **seconde édition des « Dialogues franco-italiens pour l'Europe »**, promue par deux des plus importantes institutions académiques européennes : **Luiss Guido Carli et Sciences Po, en collaboration avec The European House – Ambrosetti**<sup>2</sup>. Ce *Position Paper* est une mise à jour de l'analyse présentée lors de la première édition en 2018, et **examine les caractéristiques principales des relations entre l'Italie et la France**. Y sont identifiés des domaines où un partenariat solide entre les deux pays peut apporter une contribution fondamentale à l'Union européenne dans son ensemble, et servir de base pour un nouvel élan du projet communautaire.

## **La France et l'Italie demeurent des partenaires stratégiques avec des relations commerciales bilatérales structurellement importantes et un rôle central dans le contexte européen**

11. La France et l'Italie peuvent jouer un rôle central dans la relance du processus communautaire et sont des **acteurs incontournables pour la croissance et la compétitivité de l'UE**. Aujourd'hui, ces deux économies représentent environ 26% du PIB communautaire, 22,4% des effectifs employés et 23,2% des investissements en R&D.

12. Ces deux acteurs ont un poids agrégé important, y compris si l'on considère les aspects tels que la consommation, le nombre d'entreprises et la formation brute de capital fixe. En outre, la France et l'Italie sont essentielles dans le système européen des chaînes de valeur régionales et dans le commerce international, dont les pôles manufacturiers, agricoles et financiers sont de première importance pour l'UE. Enfin, le poids des deux géographies et de leurs systèmes économiques et sociaux est destiné à **augmenter dans l'éventualité d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne**.

<sup>2</sup> Pour la sixième année consécutive, The European House - Ambrosetti a été nommé – dans la catégorie « Best Private Think Tanks » - 1<sup>er</sup> Think Tank en Italie, et figure parmi les 10 premiers en Europe, parmi les 20 premiers dans le monde

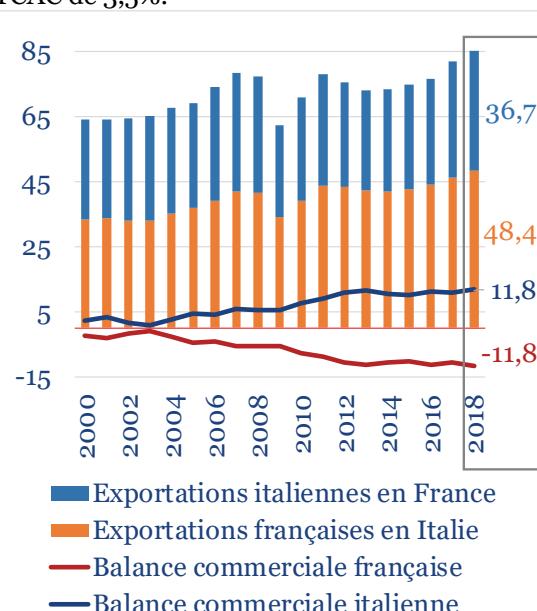
et les 100 premiers indépendants plus respectés sur plus de 8 100 dans le monde, dans l'édition 2018 du Global Go To Think Tank Index Report de l'Université de Pennsylvanie.

13. Outre leur importance dans le Système-Europe, l'Italie et la France sont également des partenaires stratégiques **sur le plan bilatéral**. En effet, les deux pays présentent des systèmes économiques fortement interconnectés et résultent essentiels l'un pour l'autre compte tenu de leurs échanges commerciaux.

	UE-28	UE-27
<b>PIB, 2018</b>	25,9%	30,5%
<b>Employés, 2018</b>	22,4%	25,9%
<b>Consommation, 2018</b>	27,1%	32,8%
<b>FBCF, 2018</b>	25,9%	30,5%
<b>IDE d'entrée (stock), 2017</b>	14,1%	17,0%
<b>Exportations (biens et services), 2018</b>	17,6%	19,5%
<b>Importations (biens et services), 2018</b>	18,7%	21,0%
<b>Population totale, 2018</b>	24,9%	28,6%
<b>Population under-35, 2018</b>	24,3%	28,3%
<b>Entreprises manufacturière, 2017</b>	27,7%	29,6%
<b>PME, 2017</b>	20,0%	21,3%
<b>Valeur Ajoutée manufacturière, 2018</b>	21,5%	23,6%
<b>Valeur Ajoutée agricole, 2018</b>	30,6%	32,5%
<b>Valeur Ajoutée secteur financier, 2019</b>	22,1%	28,3%
<b>Dépenses en R&amp;D, 2017</b>	23,2%	26,4%
<b>Contribution nationale budget UE</b>	29,7%	33,5%

**Figure 1.** Tableau synoptique, dimensionnement de la France et de l'Italie dans le contexte UE (poids des deux pays sur le total de l'UE, %), 2018 ou dernière donnée disponible. Source : élaborations The European House – Ambrosetti à partir de sources diverses, 2019

14. La valeur des échanges totaux de biens entre les deux pays<sup>3</sup> a été de **85 milliards d'euros en 2018, en hausse pour la cinquième année consécutive** (TCAC<sup>4</sup> dans la période 2013 – 2018 : +3,1%). La valeur des exportations italiennes vers la France a augmenté, dans la même période, avec un TCAC de 2,7%. Inversement, la valeur des biens français exportés en Italie a augmenté avec un TCAC de 3,5%.



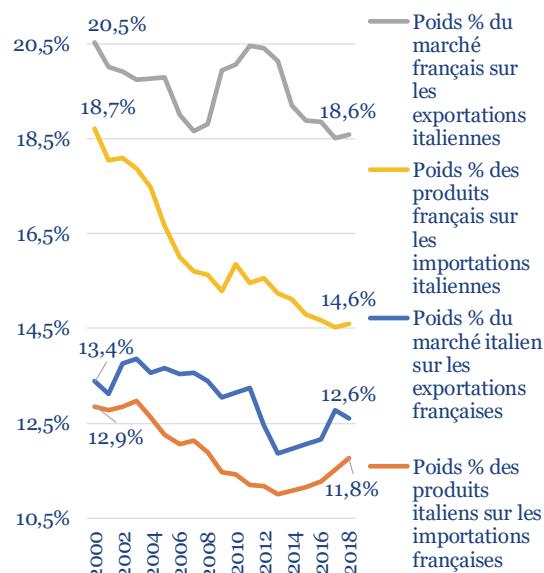
**Figure 2.** Commerce bilatéral de biens entre l'Italie et la France (milliard €), 2000-2018. Source : élaborations The European House – Ambrosetti à partir de données COMEXT, 2019

<sup>3</sup> Somme de la valeur des exportations italiennes en France de biens

<sup>4</sup> TCAC (Taux de croissance annuel composé).

15. La **balance commerciale entre les deux pays penche structurellement au profit de l'Italie** et est négative pour la France pour une valeur qui, fin 2018, était supérieure à 11,7 milliards d'euros. Compte tenu de l'importance des deux pays l'un pour l'autre, au niveau de l'échange de biens, le poids de l'Italie comme partenaire commercial pour la France est en hausse (on note néanmoins une légère baisse au cours de la dernière année au niveau des exportations). Inversement, le poids de la France comme partenaire commercial de l'Italie, quoique plus élevé en pourcentage, est stable ou en baisse.

16. A travers une analyse détaillée, il ressort en effet que l'Italie, en 2018, a absorbé 12,6% des exportations françaises dans l'UE-28 (11,9% en 2013) et 7,4% des exportations françaises globales (7% en 2013).<sup>5</sup> En revanche, proviennent de l'Italie 11,8% des importations françaises de l'UE-28 (11% en 2013) et 8,1% de celles du monde (7,5% en 2013). Inversement, le marché français a absorbé 18,6% des exportations italiennes dans l'UE-28 (20,2% en 2013) et 10,5% des exportations totales (10,8% en 2013).



**Figure 3.** Importance réciproque de la France et de l'Italie en tant que partenaires commerciaux, commerce de biens (poids % de l'échantillon de référence), 2000-2018. Source : élaborations The European House – Ambrosetti à partir de données COMEXT, 2019

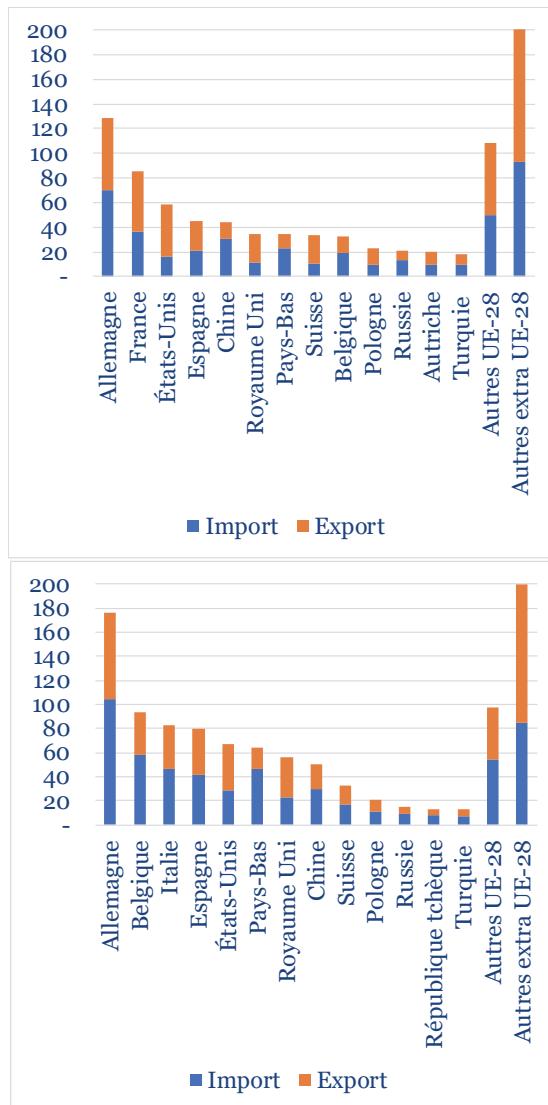
17. Si l'on considère les importations italiennes, les produits français représentent 14,6% de celles provenant de l'UE-28 (15,2% en 2013) et 8,6% des importations totales (8,5% en 2013).

18. En termes de positionnement, **la France est aujourd'hui le second partenaire commercial mondial de l'Italie** pour ce qui concerne l'échange total, les exportations et les importations (figure 4.). **L'Italie est en revanche le troisième partenaire**

<sup>5</sup> Compte tenu de la valeur des importations et des exportations de biens.

**commercial pour la France eu égard au commerce total**, quatrième si l'on considère la valeur des importations françaises par pays de provenance et quatrième si l'on considère les exportations françaises par pays destinataires (figure 5.).

19. Malgré cette performance, la valeur de l'échange commercial bilatéral entre la France et l'Italie se place seulement au onzième rang en comparaison avec tous les échanges bilatéraux de biens des 28 Pays de UE.<sup>6</sup>

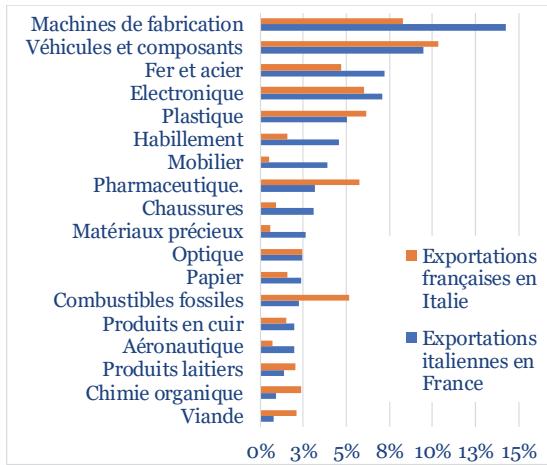


**Figure 4 et 5.** Principaux partenaires commerciaux de l'Italie, importations et exportations italiennes (en haut) et de la France, importations et exportations françaises (en bas), (milliards d'€), 2018. Source : élaborations The European House – Ambrosetti à partir de données COMEXT, 2019

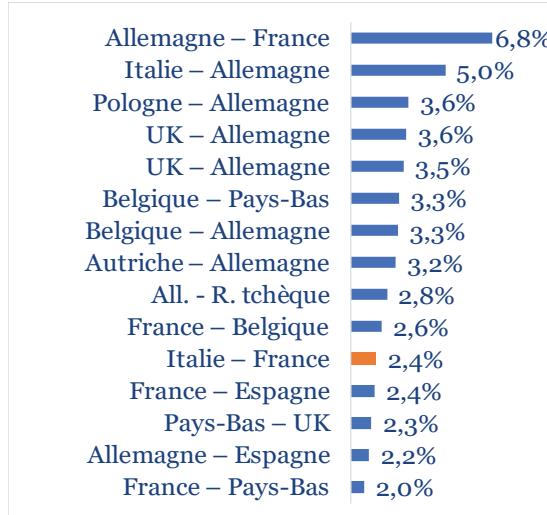
20. Au niveau sectoriel, la structure commerciale italo-française montre un **degré élevé de complémentarité**. Les secteurs les plus concernés par les échanges entre les deux pays sont en effet ceux de la production de machines, de l'automobile, de l'électronique, de la fabrication de matières plastiques, de l'habillement, du mobilier et de l'industrie pharmaceutique.

<sup>6</sup> Source : COMEXT, 2019.

21. À cette complémentarité vient s'ajouter un degré élevé d'intégration au niveau des chaînes de valeur, avec des filières de production françaises qui se sont développées notamment dans la fabrication et qui sont aujourd'hui parmi les **pierres angulaires** du système plus vaste de chaînes de valeur régionales qui composent ce que l'on appelle l'**« Usine Europe »**.



**Figure 6.** Principaux secteurs concernés par le commerce France – Italie (part en % sur le total moyenne 2012-2018. Source : élaborations The European House – Ambrosetti à partir de données COMEXT, 2018



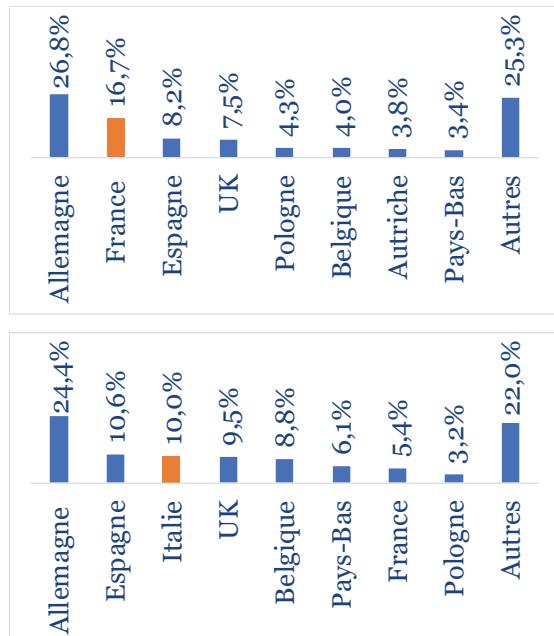
**Figure 7.** Principales relations commerciales bilatérales au sein de l'UE-28 (% de la valeur totale des échanges commerciaux bilatéraux intracommunautaires-28) 2018. Source : élaborations The European House – Ambrosetti à partir de données COMEXT, 2019

22. La **France et l'Italie représentent ensemble environ un cinquième du commerce européen à l'intérieur des chaînes de valeur mondiales ou régionales** (GVCs ou RVCs), et ce, que l'on considère uniquement la fabrication ou le plus vaste secteur manufacturier et des services à l'industrie.<sup>7</sup> Si l'on examine uniquement les chaînes de valeur régionales, il est en outre possible d'évaluer l'importance réciproque de la

<sup>7</sup> Wiener Institut für Internationale Wirtschaftsvergleiche, Research Report 427, Avril 2018, à partir de données WIOD 2014.

France et de l'Italie au niveau des interconnexions de production et des transferts de valeur ajoutée.

23. En tant que partenaire de production immédiat (*immediate production partner*), la France représente 18% des exportations italiennes à valeur ajoutée au sein des filières européennes, à savoir la deuxième après l'Allemagne, concernée par 27,7% des exportations italiennes à valeur ajoutée dans l'UE-28.<sup>8</sup> Inversement, l'Italie reçoit 10% des exportations françaises à valeur ajoutée, après l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne. Si l'on considère le dernier partenaire de production (*ultimate production partner*), le scénario est similaire, tel qu'illustré à la figure 8.

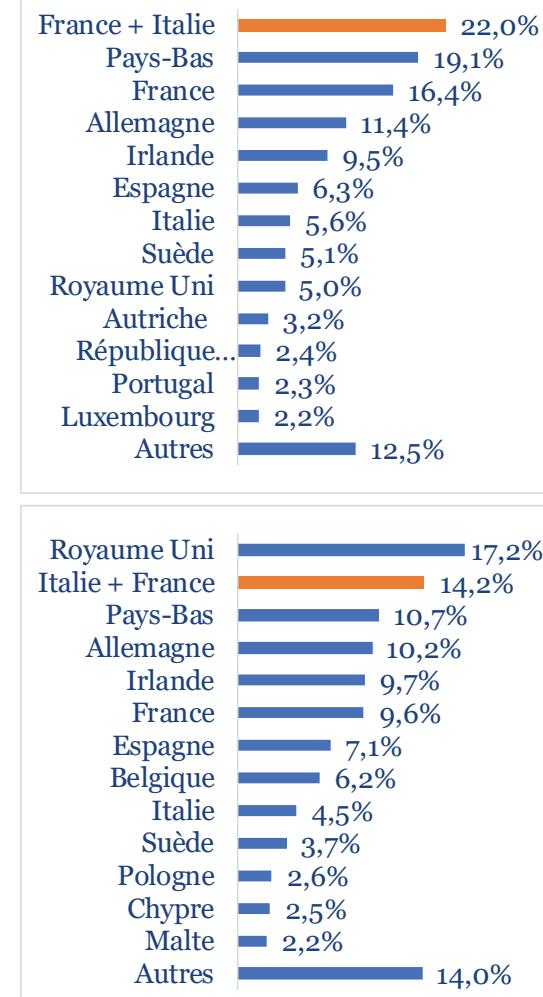


**Figure 8.** Importance des partenaires de production (en aval) de la filière régionale UE (ultimate production partner, *Regional Value Chains*) pour l'Italie (en haut) et la France (en bas), (% de la valeur ajoutée échangée avec l'UE-28 au sein de la filière régionale), 2016. Source : élaborations The European House – Ambrosetti à partir de données WIOD, 2018

24. Au niveau des services, les échanges entre les deux pays représentent 21,4 milliards d'euros avec une balance commerciale positive pour la France de 1,4 milliards d'euros en 2017 : les importations italiennes de services de la France s'élèvent à 11,4 milliards d'euros face à 10 milliards d'euros d'exportations.

25. Le tourisme est le secteur qui contribue le plus aux échanges de services de la France avec l'Italie, auquel s'ajoutent les transports et les services aux entreprises.<sup>9</sup> La France est le troisième fournisseur de services en Italie, avec une part de marché de 8,2% après l'Allemagne (9,9%) et le

Royaume-Uni (8,3%).<sup>10</sup> L'Italie est en revanche le 7<sup>e</sup> client de services de la France (elle représente 4,7% des exportations françaises de services totaux) et le 6<sup>e</sup> plus grand fournisseur de services en France (l'Italie représente 4,6% des



**Figure 9.** Poids en % de la France et de l'Italie sur les IDE à destination de l'UE-28 (% de la valeur totale) flux (en haut) et stock (en bas), 2017. Source : élaborations The European House – Ambrosetti à partir de données OCDE et CNUCED, 2019

importations françaises de services).

### Les investissements directs et l'intégration industrielle affichent une relation déséquilibrée

26. Sur le plan du pouvoir d'attraction des investissements, la France et l'Italie confirment leur rôle central dans l'UE. Pour ce qui concerne les Investissements Directs Étrangers (IDE), ces deux pays, ensemble, représentaient en effet 14,2% des IDE à destination de l'Union européenne (UE-28) en 2017, en hausse par rapport à l'année précédente.<sup>11</sup>

27. S'agissant des IDE bilatéraux, la dépendance italienne vis-à-vis de la France est plus élevée et les investissements italiens en

<sup>8</sup> Source : LUISS, "L'Italia nel contesto globale: network commerciali, catene del valore e fattori di rischio Rapporto del LUISS Lab of European Economics per SACE S.p.A.", (« L'Italie dans le contexte mondial : réseaux commerciaux, chaînes de valeur et facteurs de risque Rapport du LUISS Lab

of European Economics pour SACE S.p.A. »), septembre 2018.

<sup>9</sup> Source : Business France, "France et Italie: une relation économique bilatérale forte", 2018.

<sup>10</sup> Source : Eurostat, 2019.

<sup>11</sup> Dernières données disponibles au 10 juin 2019.

France sont largement sous-dimensionnés par rapport aux investissements français en Italie : 25 milliards d'€ contre 66,6 milliards d'€ considérant la valeur du stock.

28. Même le taux de croissance des IDE italiens en France, bien que positif, est nettement inférieur à celui des IDE français en Italie (21,9% contre 54,7% entre 2013 et 2017), en rendant, en effet, un écart déjà très important, impossible à combler.



**Figure 10.** Stock d'IDE (milliard d'€, immediate investor country), 2013-2017. Source : élaboration The European House – Ambrosetti à partir de données Banca d'Italia et Banque de France, 2019

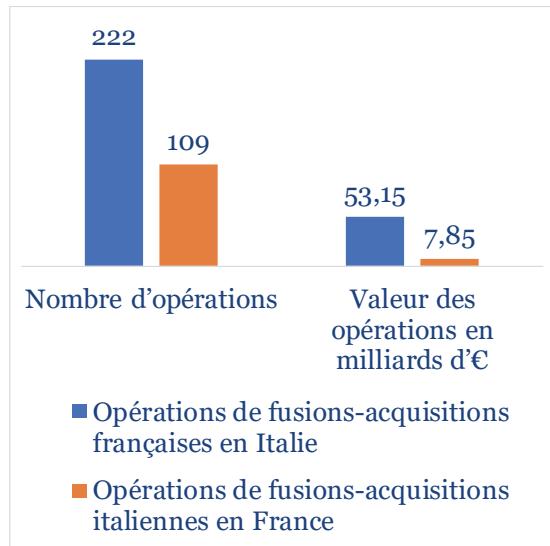
29. En analysant la valeur du stock d'investissements directs étrangers en 2017, la France était en outre le 3<sup>e</sup> pays investisseur en Italie (après le Luxembourg et les Pays-Bas). Si l'on attribue les IDE au pays de résidence de l'investisseur final, la France passe à la première place, avec une part de **13% sur le total mondial des IDE à destination de l'Italie**. En revanche, la France était la 6<sup>e</sup> destination mondiale pour les IDE sortants de l'Italie (la 5<sup>e</sup> européenne).<sup>12</sup> À égalité de périmètre d'analyse, **l'Italie était la sixième destination mondiale pour les IDE sortants de la France et le huitième investisseur en France** (sixième à l'échelle européenne).<sup>13</sup>

30. L'engagement français contribue de manière primordiale à la performance économique italienne, dans la mesure où les IDE sont un catalyseur de croissance économique, d'emploi et d'innovation. Historiquement, les investissements français en Italie ont surtout porté sur le secteur des services, de la grande distribution et des télécommunications. Les acquisitions françaises ont concerné, historiquement, les entreprises dans les secteurs de l'énergie, de la santé, du luxe et des biens de consommation. Si l'on considère les fusions et acquisitions (M&A), durant la période 2007 – 2018, plus de **330 opérations transfrontalières ont été enregistrées**

<sup>12</sup> Source : Banca d'Italia, 2019. Il ressort que la France est le premier investisseur en Italie, si l'on considère le dernier partenaire (ultimate partner).

entre l'Italie et la France, pour une valeur globale de plus de 60 milliards d'euros.

31. De ces opérations, **les transactions françaises en Italie représentent 67,1% de leur nombre total et 87,1% de leur valeur globale**. Ces chiffres reflètent la perception de l'opinion publique quant au rôle des entreprises et des acteurs de business français en Italie, corroborée par les différents cas qui se sont succédé durant les dernières années.



**Figure 11.** Total des opérations de fusions-acquisitions entre la France et l'Italie durant la période 2007 – 2018 (nombre d'opérations et valeur des opérations en milliards d'€), sommation 2007 – 2018. Source : élaboration The European House – Ambrosetti à partir de données BSCM, Bloomberg et autres, 2019

32. Jusqu'en 2005, les acquisitions italiennes en France étaient supérieures en termes de valeur, représentant 61% de la valeur totale des acquisitions transfrontalières au cours de la période considérée. Puis, les entreprises et les groupes français ont augmenté l'activisme en Italie, avec l'acquisition de marques de luxe telles que Gucci, Brioni, Pomellato, Bottega Veneta, Fendi, Bulgari, Loro Piana et Repossi. Au cours des dix dernières années, au luxe viennent s'ajouter les acquisitions dans le secteur financier : BNL est achetée par BNP Paribas, Cariparma par Crédit Agricole et Pioneer par Amundi.

33. En 2011, Parmalat était reprise par Lactalis, qui a récemment également acquis Nuova Castelli, une société spécialisée dans les fromages AOP italiens avec 13 établissements en Italie. En 2016, Epi a acheté la Tenuta Greppo tandis qu'Eridania est vendue à Cristal Union. L'année suivante, Salinis a acheté les salines marines de Margherita di Savoia dans les Pouilles, les plus grandes d'Europe. Dans les télécommunications, Vivendi a une participation de 23,9% dans Telecom, tandis que dans le secteur énergétique, EDF a acheté Edison en 2012. Dans la grande distribution, les supermarchés GS sont devenus Carrefour.

<sup>13</sup> Source : Banque de France, 2019.

34. Ces acquisitions ont été régulièrement accompagnées d'un certain alarmisme, même si les investissements français se sont traduits par la croissance de la performance économique, de l'emploi et de la compétitivité des entreprises achetées. Ce qui a fait l'objet d'inquiétudes, c'est plutôt le déséquilibre bilatéral, avec des acquisitions italiennes en France nettement inférieures au cours de la dernière décennie : Atlantia a acheté la gestion de l'aéroport de Nice (975 millions d'€), Lavazza a acheté Carte Noire (700 millions d'€), Campari a racheté Grand Marnier (683 millions d'€), Erg Renew a acheté 11 parcs éoliens en France (135 millions d'€), Ansaldo Energia a acheté la division turbines d'Alstom Sa (120 millions d'€), Fila a acheté Canson (85 millions d'€), Reno De Medici a acheté Cascades (18 millions d'€), San Giorgio del Porto et Costa Crociere ont acquis une participation de 33% dans le Chantier Naval de Marseille (10 millions d'€) et Iren Ambiente a acheté Derichebourg Environment (6,1 millions d'€).

35. La présence française en Italie est prépondérante si l'on tient également compte **des filiales d'entreprises françaises en Italie : presque 2 000** (1 925 en 2016, nombre qui place la France au troisième rang parmi les pays d'origine de filiales étrangères en Italie, derrière les États-Unis et l'Allemagne), **pour un total de plus de 245 000 postes de travail créés** (une contribution majeure par rapport à tout autre pays de l'UE, la plaçant deuxième après les Américains uniquement pour ce qui concerne le nombre d'effectifs employés créé par leurs filiales présentes en Italie : moins de 287 000).<sup>14</sup>

36. La présence italienne en France, bien qu'inférieure, n'est pas pour autant marginale : **plus de 1 700 entreprises françaises sont contrôlées par un investisseur italien, pour un total de 63 000 postes de travail dans le pays.**

37. Si l'on considère le nombre de projets d'investissements directs étrangers (IDE), l'Italie se classe en cinquième position comme pays investisseur en France en 2018 (quatrième dans l'UE) avec 94 nouveaux projets d'investissements, faisant du pays la première destination pour les investissements italiens dans l'UE (37%, contre 14% en Espagne et en Allemagne).<sup>15</sup> On estime que ces projets permettront de créer et de maintenir plus de 1 500 postes de travail en France. Au niveau sectoriel, les investissements italiens en France en 2018 ont principalement porté sur la mécanique et la métallurgie (15% des projets), le textile et la mode (15% à égalité) et le secteur hôtelier-touristique (12%).<sup>16</sup> **L'Italie est en outre le deuxième pays au monde quant**

**au nombre de projets d'investissements en R&D en France** (après les USA)<sup>17</sup>.

38. Même en termes de **synergies industrielles, il y a une grande marge de manœuvre pour renforcer la collaboration italo-française**, d'autant plus grande que les cas de coopération et d'intégration existants ont déjà conduit à la création de pôles industriels hautement compétitifs et de véritables « champions industriels européens », en mesure d'exceller sur les principaux marchés mondiaux. Ces synergies ont porté sur des secteurs stratégiques pour les deux pays et des acteurs de premier plan. Tel est le cas du partenariat entre Fincantieri et Naval Group (partenariat italo-français dans le secteur naval militaire) et entre Thales Alenia Space et Telespazio, dans le secteur des technologies aérospatiales. Dans le secteur aéronautique, ATR - Regional Transport Aircraft - Avions de transport régional est leader mondial sur le marché des avions régionaux. La coopération s'effectue en outre quotidiennement et à tous les niveaux entre les acteurs de l'envergure de Leonardo et d'Airbus pour le développement de technologies et de plateformes hautement compétitives, en mesure de fixer des normes internationales futures. Dans le secteur de l'automobile, il convient de signaler la coopération entre PSA Peugeot Citroën et Magnetto. Dans le secteur de la grande distribution et des commerces de détail, Rinascente coopère avec Auchan.<sup>18</sup>

**Une action commune et efficace, qui tire pleinement parti des synergies entre les deux pays, pourrait porter sur la formation du capital humain et la valorisation des compétences**

39. L'UE, dans son ensemble, fait face aujourd'hui à une double urgence stratégique : exceller dans les secteurs avec un taux élevé d'innovation et disposer du capital humain nécessaire pour soutenir sa croissance et sa compétitivité. Ces deux objectifs sont étroitement liés dans un contexte où des secteurs économiques entiers sont touchés par de profondes transformations liées à une numérisation généralisée et omniprésente qui, en interaction avec les structures économiques et sociales préexistantes, a un impact sur les pratiques managériales, les modèles de business, les scénarios compétitifs et les modes d'utilisation et d'interaction, en les modifiant (économie de données (data economy), intelligence artificielle, etc.).

<sup>14</sup> Source : Business France et ISTAT, 2019.

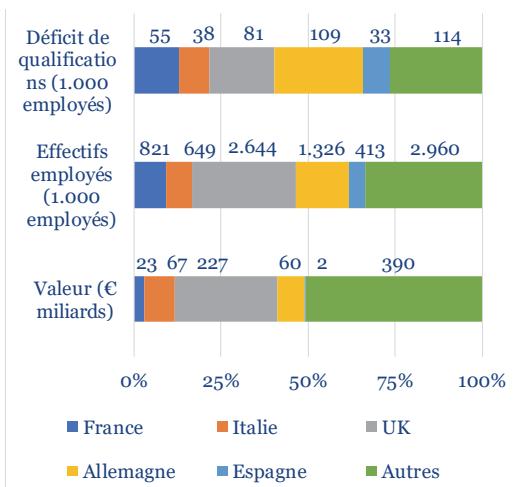
<sup>15</sup> Si l'on considère le nombre de projets en 2018, selon le Bilan 2018 de Business France.

<sup>16</sup> Les investissements italiens en France sont tournés vers 11 régions sur 13, même s'ils sont en majorité localisés dans les régions de l'Île-de-France et de l'Auvergne Rhône-Alpes. Plus de la moitié des investissements proviennent en

revanche des régions de la Lombardie et de l'Émilie-Romagne.

<sup>17</sup> Données Business France 2018.

<sup>18</sup> La liste est représentative et non exhaustive de tous les cas de partenariat et de coopération entre les acteurs français et italiens.



**Figure 12.** Dimensionnement de l'économie de données (Data Economy) dans l'UE-28 : valeur générée par l'économie de données (directe, indirecte et induite), effectifs employés et déficit de qualifications (skill-gap) dans le secteur (% sur le total de l'UE-28, milliards d'€, milliers d'effectifs employés), 2020 (f). Source : élaboration The European House – Ambrosetti à partir de données Commission européenne, 2019

40. Dans ce contexte, il est essentiel, tant pour l'Italie que pour la France, d'intervenir résolument sur leur capital humain, principal facteur décisif pour accroître leur potentiel d'innovation et garder le niveau compétitif dans les secteurs des technologies de pointe. Le problème du manque de compétences est en effet crucial pour la France et l'Italie dont l'incidence d'inadéquation des compétences horizontales est supérieure à la moyenne européenne et la plus élevée que dans tout autre pays de l'UE pour les jeunes de 15 à 35 ans.

41. Créer de nouvelles compétences et investir dans le renforcement des compétences de la population active, en attirant des talents et en valorisant le capital humain existant pour soutenir la capacité d'innovation nationale, est crucial. Face à un défi commun, la France et l'Italie peuvent s'engager à coopérer, d'une part, pour créer un vivier de compétences et de talents au soutien de leur système en matière de recherche et d'innovation et, d'autre part, pour accroître la qualité du capital humain existant (par ex., à travers des pratiques de **renforcement de compétences, de**

**développement de compétences secondaires** ou supplémentaires durant la carrière, des pratiques de **formation continue**, également par le biais de solutions numériques).

42. Pour réaliser ces deux objectifs étroitement liés, une **forte coopération au niveau des systèmes universitaires et de la recherche** est à la fois un point de départ incontournable et une clé de voûte pour le succès.

43. La contribution française est fondamentale pour la qualité du système de formation et la capacité d'attirer des talents : la France **est sixième au monde pour la qualité du système universitaire** (troisième dans l'UE après le Royaume-Uni et l'Allemagne), où elle investit 1,08% de son PIB (+ 2,9% entre 2008 et 2016). La croissance du nombre de travailleurs dans le secteur technologique est supérieure à celle de l'Allemagne et du Royaume-Uni (+7,3% en 2018 contre 4% en Allemagne et 3,3% au Royaume-Uni) et déjà aujourd'hui, 490 000 développeurs professionnels résident dans le pays (en Italie, 310 000).

44. L'Italie excelle dans la qualité de la recherche : c'est le premier pays de l'UE pour le nombre de **références par chercheur** et le premier pays au monde pour le nombre de **publications scientifiques** au cours de ces 20 dernières années. En outre, ces deux pays jouent un rôle de catalyseur dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Sur le total de l'UE, ils représentent : 22% des brevets obtenus, 21% des citations et publications, 22% des chercheurs et 23,2% des investissements en R&D. Ils ont en outre participé, ensemble, à plus de 1 800 projets de recherche collaborative mappés par le système Cordis, en catalysant des fonds pour 15,5 milliards d'euros (284 coordonnés par l'Italie et 272 coordonnés par la France) et ils ont attiré la plupart des fonds Horizon 2020 (19,6% de la valeur des fonds totaux octroyés et 38,9% des propositions approuvées). Enfin, les partenariats privés et publics bilatéraux dans le domaine de la recherche sont actuellement déjà nombreux,<sup>19</sup> ce qui démontre qu'ils ont compris que - notamment dans l'UE - la R&D n'est pas un jeu à somme nulle, mais qu'elle répond à des dynamiques et des logiques coopératives.

<sup>19</sup> Pour une cartographie détaillée des principaux projets de coopération dans le domaine de l'innovation, voir le *Position Paper* « Un partenariat solide entre l'Italie et la France : quelques domaines d'action dans un cadre européen plus large », 2018.

#### Main Partners



#### Partner

